

**SIGNAL D'ESSAI MENSUEL :
TOUS LES 1^{er} MERCREDIS DU
MOIS À 12h00
(une séquence de 1mn41s)**



**SYSTÈME D'ALERTE
ET D'INFORMATION DES
POPULATIONS**

**SIGNAL NATIONAL D'ALERTE :
3 SÉQUENCES DE 1mn41s**












VILLE DE POURRIÈRES

pourrieres.fr / MyMairie - Pourrières

Comment réagir au signal national d'alerte

CONNAÎTRE LE SIGNAL D'ALERTE

Signal d'exercice		 1 min 41	Tous les 1er mercredis du mois	
Signal d'alerte		 1 min 41	Silence (5 sec.)  1 min 41	Silence (5 sec.)  1 min 41
Signal de fin d'alerte		 30 secondes		



En cas d'alerte, vous devez adopter un comportement réflexe afin de vous mettre en sécurité et faciliter l'action des secours. Par défaut, rejoignez un bâtiment afin de vous protéger et vous informer sur la nature exacte de la crise. En fonction des situations, les autorités vous indiqueront la conduite à tenir : se protéger dans un bâtiment ou évacuer la zone dangereuse.

Si les sirènes sonnent, les comportements réflexes de sauvegarde à adopter :

En situation de crise, les réseaux téléphoniques et/ou internet pourraient ne plus fonctionner. La diffusion hertzienne est celle qui a le plus de chance de résister. Les antennes de radio France sont les stations de référence pour obtenir des informations quant à la nature et l'évolution de la crise. Vous pourrez ainsi adapter votre comportement en conséquence.

Si l'on vous demande de vous confiner : arrêtez la climatisation, le chauffage et la ventilation, bouchez les ouvertures (fentes, portes, aérations, cheminées...) afin de vous protéger d'une éventuelle pollution de l'atmosphère.

ou, sur ordre des autorités, évacuer : tenez-vous prêts à évacuer dans les plus brefs délais. Afin de vous préparer au mieux à une évacuation, [la brochure « Je me protège en famille »](#) aide à la constitution anticipée d'un kit d'urgence.

Comment réagir au signal national d'alerte

De manière générale :

Ne restez pas dans un véhicule.

Il faut libérer les voies de circulation pour faciliter l'action des secours. Un véhicule donne une fausse impression de sécurité. En cas d'inondation par exemple, 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture et elle ne résiste pas à la chute d'un arbre.

Ne restez pas près des fenêtres.

Certaines circonstances (comme des explosions, des vents violents) peuvent briser les vitres et blesser les personnes à proximité.

N'ouvrez pas les fenêtres pour savoir ce qui se passe dehors.

Le signal d'alerte peut être déclenché en raison d'une pollution de l'air (nuage toxique, etc.). Le confinement est alors indispensable pour se protéger.

N'allumez pas une quelconque flamme.

Une pollution de l'air (nuage toxique, produits chimiques) peut-être inflammable. Ne prenez pas le risque de déclencher une explosion tant que la nature du danger n'est pas parfaitement identifiée.

Ne quittez pas votre abri sans consigne des autorités.

Le signal d'alerte a pour objectif de mettre la population en sécurité. Tant que l'alerte n'est pas levée (son continu de sirène de 30 secondes), quitter l'abri vous expose au danger.

Ne prenez pas l'ascenseur.

Les événements climatiques peuvent entraîner des coupures d'électricité et des pannes d'ascenseur. Les personnes s'y trouvant risqueraient donc d'y être piégées.

Ne revenez pas sur vos pas.

En général et notamment en cas d'inondation ou de rupture de barrage, ne revenez jamais en arrière, les phénomènes rapides peuvent vous piéger et vous pouvez vous retrouver en danger, au milieu des eaux, par exemple.

Liens utiles

[Plan individuel de mise en sûreté](#)

[Kit d'urgence 72 heures](#)

[Brochure 'Je me protège en famille'](#)

[Le site de la commune](#)